

Conseil Municipal du lundi 11 décembre 2006

- ↪ **Nouvelle tarification budget eau et assainissement** : Le Conseil Municipal fixe les nouveaux tarifs ci-après : Location annuelle du compteur 15,60 euros, redevance annuelle d'entretien 7,00 euros, redevance d'abonnement 13,00 euros (le prix du m3 d'eau et la redevance assainissement restent inchangés)
- ↪ **Subvention 2006** : Une subvention de 32 euros est attribuée à l'association « Le Chat dans la rue » Cette aide financière correspond aux frais engagés pour euthanasier les quatre chats sauvages capturés par les employés municipaux dans le cimetière communal sis Route de Ferrières.
- ↪ **Effacement réseaux Route de Castres** : Le Conseil Municipal décide d'engager les travaux relatifs à l'effacement des réseaux Route de Castres pour un montant de 12.500 euros.
- ↪ **Maison Pluridisciplinaire de Santé : choix du maître d'oeuvre** : Après avoir analysé les offres présentées par les quatre architectes consultés, le Conseil Municipal décide de retenir madame CABANES-SEGUIER Virginie de Castres pour assurer la Maîtrise d'Oeuvre concernant l'aménagement de la Maison de Santé dans les locaux de l'ancienne usine Veaute sise Chemin de La Catalanié.
- ↪ **Aménagement cœur du village : plan de financement** : Le Conseil Municipal arrête le plan de financement ci-dessous :
- | | |
|---|------------------|
| ➤ Montant H.T. | 437.447,58 euros |
| ➤ Soit TTC | 520.795,30 euros |
| ➤ Subvention Conseil Général 20% (contrat atout Tarn) | 87.089,52 euros |
| ➤ Subvention Conseil Régional | |
| Phase 1 : 20% sur 250.155 euros | 50.031,00 euros |
| Phase 1 : 25% sur 150.000 euros | 37.500,00 euros |
| ➤ Subvention Etat DGE 20% | 87.089,52 euros |
| ➤ Subvention DRAC 5% | 21.772,38 euros |
| ➤ Autofinancement | 237.312,88 euros |
- ↪ **Aménagement cœur du village – 1^{ère} tranche phase 1 demande subvention Conseil Régional** : Le Conseil Municipal, pour la 1^{ère} phase de la tranche concernant l'aménagement du cœur du village, sollicite de la part du Conseil Régional Midi-Pyrénées une subvention de 50.031 euros.
- ↪ **Virement de crédits** : Afin de financer les travaux complémentaires relatifs au renforcement des réseaux « Croix de Castres », un virement de crédit de 21.640 euros est voté.
- ↪ **Travaux assainissement Belfort** : Décision est prise par le Conseil Municipal de réaliser les travaux relatifs au réseau de collecte et à l'aménagement de la station.
- ↪ **Eglise Réformée de la Montagne demande de travaux** : Pour faire suite à la correspondance du 10 octobre, le Conseil Municipal décide de crépir la façade d'entrée de la salle paroissiale récemment aménagée. Pour la façade latérale, un diagnostic sera réalisé par des professionnels afin de donner les éléments nécessaires à la décision.